

MERS-EL-KEBIR

Dans l'Ouest Algérien, cette commune, sur le littoral méditerranéen, est située à 8 km à l'Ouest d'ORAN, sur la route nationale 2 à l'extrémité occidentale de la baie d'Oran qui s'étend de Mers El-Kébir à la pointe Canastel, avec ORAN en son centre.



Climat semi-aride sec et froid.

MERS EL KEBIR, signifie « le grand port » en arabe.

HISTOIRE

Dès la nuit des temps, le site de MERS-EL-KEBIR a été un abri naturel recherché par les premiers hommes de l'ère néolithique qui vivaient des fruits de la mer.


Puis ce furent les Phéniciens qui s'y établirent, intéressés par la plage de halage et surtout par la colline du Santon qui permettait de surveiller la mer très loin.

C'était *PORTUS-DIVINUS* des Romains avant le VI^e siècle et la conquête Vandale de Genséric. Il y eut alors l'invasion arabe du VII^e siècle et est devenu le grand port arabe de l'almohade ABD-EL-MOUNEN au XII^e siècle qui en avait fait son arsenal.

Les sultans de TLEMCEM y firent construire une petite ville qui devint le port commercial d'ORAN.

Il subit par la suite de nombreuses invasions maures et turques puis portugaises qui assainirent ce lieu devenu au fil des siècles un nid de forban.

Au XV^e siècle les Espagnols en firent la base militaire entourée de forts autour du *præsidium* que devint ORAN avant de redevenir Turque au XVI^e siècle sous Soliman le magnifique et Barberousse.

Présence française  1830 - 1962

Le 14 juin 1830, nos troupes débarquent à SIDI-FERRUCH près d'ALGER. Le 27 juillet, le capitaine de frégate ROPERT, commandant le brick Voltigeur, s'empare de MERS-EL-KEBIR par un habile jeu de palabres avec le Dey d'Oran, en dispute avec celui d'Alger.

La venue du *Sphinx*, un des tout premiers navires à vapeur, fut un argument de poids dans la discussion. Deux frégates et un brick devaient encore venir en renfort. Mais le commandant ROPERT mourut d'une attaque d'apoplexie avant même leur arrivée. Ce fut le seul mort de la prise de MERS-EL-KEBIR. Il aura suffi, pour occuper la forteresse, de 150 marins et du prestige de notre pavillon.

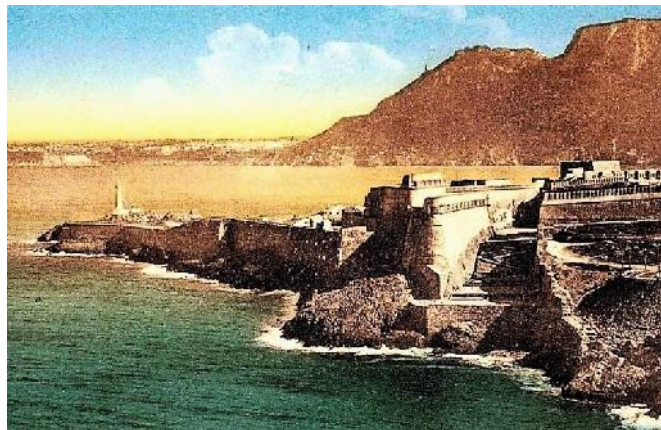


Mais l'histoire est mouvante. Charles X vient d'abdiquer et une grave crise de confiance se pose à l'armée qui décide finalement de suivre le nouveau régime, lequel ordonne aussitôt de concentrer les forces sur ALGER. Le 14 juillet 1830, la garnison de MERS-EL-KEBIR abandonne la citadelle...qui est reprise le 14 décembre, par le Général DAMREMONT.

Le 4 janvier 1831, le général DANREMONT entre dans ORAN. Le 17 août, le général FAUDOAS y installe une garnison, dont le 4^e bataillon de Légion (Espagnols).



Charles-Marie-Denys DAMREMONT (1783/1837)



MERS-EL-KEBIR

Auteur : Source site de M. BELTRA *

« En 1842, le Gouverneur Général en Algérie, le Lieutenant Général BUGEAUD demandait à son Directeur de l'intérieur GUYOT d'aller voir la possibilité de construire un entrepôt et des quais dans la région d'Oran et Mers-el-Kébir. Voici ce qu'il en a dit :

-A propos de la route :

« En retournant à Mers-el-Kébir, j'ai pu examiner la route (commencée en 1832) qui unit cette localité à la ville d'Oran. Cette route taillée dans le roc, le tunnel qu'elle traverse et la bonne direction des pentes font honneur au Génie militaire qui l'a ouverte et aux Ponts et Chaussées qui l'ont améliorée. Il est à regretter qu'elle ne soit pas plus large et il sera prudent d'y construire presque partout des parapets comme il en existe sur certains points. Leur entretien et les éboulements qui se renouvellent chaque hiver des terrains supérieurs occasionnent des dépenses que votre Excellence doit s'attendre à retrouver dans chaque budget. »

-A propos des eaux thermales :

« Les eaux thermales exploitées par l'Établissement des Bains de la Reine que l'on rencontre sur cette route, méritait notre attention. La grotte où ils sont établis est fort ancienne ; pratiquée bien au-dessous du niveau de la route, elle avait été encombrée par les déblais de cette route. Depuis, cette grotte elle même a été déblayée. Une pompe et des baignoires y ont été installées. Les eaux thermales proviennent de deux sources de même nature, mais inégalement chaudes ...

... Un petit hôtel fort bien tenu sert déjà d'abri aux malades qui se rendent à ces bains. L'administration militaire qui en ordonne un grand usage n'a jusqu'à présent accordé aucune rétribution au concessionnaire. Il le

recommande à la sollicitude de votre Excellence, car c'est un homme dont les efforts doivent être encouragés et il est à craindre que de longtemps il ne trouve pas dans les malades civils une rémunération suffisante de ses utiles travaux. »

-A propos du village :

« On aurait peine à comprendre comment une population a pu se décider à élever des constructions sur ce rocher abrupt et à combattre avec ses propres ressources les difficultés d'une position aussi ingrate, si l'on ne savait combien est puissante l'industrie particulière quand un intérêt réel vient la mettre en jeu. Il est à regretter surtout que des efforts si énergiques n'aient pas été secondés et dirigés. Il est devenu difficile et grandement temps de rétablir un peu de symétrie dans le désordre des constructions ; et surtout de ménager les pentes des rues de manière à les rendre facilement praticables. Il sera encore possible de régulariser les pentes du terrain ou plutôt du rocher sur lequel serpente la rue la plus importante. C'est un travail urgent. Une autre rue pourra être ménagée, en prenant la pente de très loin, de manière à venir aboutir à l'emplacement conquis sur le roc en face de la Marine. Les habitants aideront à ce travail en prenant leurs matériaux sur ce point aussitôt que la rue aura été tracée... »

La police :

« Cette population composée pour la majeure partie d'Espagnols paraît laborieuse et rangée. La police est faite et il règne plus d'ordre dans cette petite bourgade que sur beaucoup d'autres points placés dans des conditions plus favorables ».

Le phare :

« ... Je signalerai le Phare de Mers-el-Kébir dont la construction élégante est due à M. AUCOURT d'après quelques dessins de M. PEZERAT et que j'ai visité avec une véritable satisfaction. J'arrive, Monsieur le Ministre, à divers objets qui se rattachent à l'avenir de ce port et à la création d'un entrepôt qui nous a préoccupé »

L'entrepôt provisoire :

« Je ne m'arrêterai pas sur l'entrepôt provisoire qui est actuellement créé à la demande du commerce par les soins de la Direction des Finances dans une partie du port affectée à cette destination. Les magasins assez vastes seront à 30 mètres au moins au-dessus du rivage ; les colis n'y parviendront qu'à force de crics et de grues. La circulation intérieure sera très difficile. Cette création est donc une grande preuve de la bonne volonté de l'Administration qui ne pouvait pas mieux et le commerce lui en saura gré, malgré tout, parce qu'il y trouvera une économie de 30% sur les frais que lui occasionne la nécessité d'envoyer ses colis à l'entrepôt d'Oran et de les faire revenir. D'ailleurs comme je l'ai dit cet établissement est purement provisoire. Avant d'arriver à la question de l'entrepôt définitif, voici deux objets que je dois particulièrement signaler comme s'y attachant : »

Le quai :

« D'abord la construction d'un quai à Mers-el-Kébir. Quoique l'entrepôt doive appeler le mouvement et la population sur un point assez éloigné du village actuel, comme ce village borde le meilleur mouillage, les établissements de la marine y resteront inévitablement et avec eux, les marins, les passagers, beaucoup de marchandises, une grande circulation ; mais la place manque ; cette place il faut la conquérir sur la mer et sur le roc... »

L'eau :

« Enfin Mers-el-Kébir manque d'eau. Une seule fontaine élevée sur la route d'Oran, fournit à peine 1000 litres d'eau par 24 heures et les navires mouillés dans le port sont dans la nécessité d'envoyer leurs barques faire de l'eau à Oran. J'ai cherché s'il y aurait possibilité de satisfaire sans trop de frais ce besoin à l'aide de plusieurs sources de la montagne voisine. Il est douteux qu'elles puissent être suffisantes et il est à craindre qu'il ne faille tenter d'amener vers Mers-el-Kébir des eaux des aqueducs d'Oran. Cependant la fontaine actuelle peut également être améliorée. Enfin un magnifique bassin espagnol en bon état de conservation pourra devenir facilement une citerne d'une dimension peu commune et où les eaux de la montagne seront recueillies et conservées ... »

L'entrepôt (définitif) :

« ... C'est en première ligne le commerce interlope que l'on veut favoriser et qui désertera inévitablement Gibraltar quand il trouvera des approvisionnements et des facilités à Mers-el-Kébir ...

... Indépendamment de ce commerce, l'Entrepôt, en fournissant des marchandises aux innombrables navires qui traversent le détroit, fera à Gibraltar et à Cadix la même concurrence que cette dernière ville, devenue port franc, a faite à la première avec tant d'avantages, les commerçants d'Oran prêtant l'appui de leur expérience à ces espérances logiques ...

... Au profit de qui se fera le commerce interlope, autrement dit, cette contrebande d'Oran ? N'est-ce pas au profit des marchandises anglaises ? Ne jouerons nous pas en cela le jeu de l'Angleterre bien plus que le nôtre ? – et si cela était, serait-ce donc pour favoriser le commerce anglais que nous ferions une chose que sans faire preuve de trop de prudence, on peut qualifier de blessante pour le droit des gens ? Le Nord de l'Espagne lutte avec nous contre l'invasion des fabriques anglaises et se défend contre la contrebande et nous allons en quelque sorte prendre parti contre la Catalogne. Nous favorisons par le fait la contrebande, malgré les principes du droit des

gens et au profit d'un ennemi, d'un concurrent du moins aux dépens d'une puissance alliée. En vérité et quoique les promoteurs et les partisans du projet se le dissimulent peut être, les produits de ce commerce illicite ne forment-ils pas la plus grande partie de leurs espérances ? Quoi qu'il en soit la question m'a paru mériter d'être posée et soumise à l'appréciation du Gouvernement ; je désire me tromper et que la création de l'Entrepôt se justifie par d'autres avantages ...

« Tout ce qui se rattache aux conditions à faire au commerce ne rentrant pas dans mes attributions, je ne m'occuperai pas autrement de cette question que pour faire une simple observation sur ce que je crois savoir sur le système que doit proposer mon Collègue. Ce système consisterait, si je suis bien instruit, à isoler complètement l'entrepôt du territoire et à en faire, au moyen d'une enceinte de murailles, une sorte de terrain neutre où le commerce agirait en toute liberté ; sa ligne des douanes même ne serait placée qu'à l'extérieur. On se demande si la localité et le trésor n'aurait pas à souffrir de cet ensemble de dispositions. » [Fin citation de M. BELTRA]

Si vous souhaitez en savoir plus cliquez SVP sur ce lien* : <http://www.merselkebir.org/histoire> . Site très complet et facilement accessible ; je vous le recommande.

MERS-EL-KEBIR (*Source Anom*) : Ville d'origine romaine, commune créée par ordonnance royale du 29 octobre 1845, érigée en commune de plein exercice par décret du 23 mars 1864 avec pour annexes :

-*Les PECHEURS* : Centre de population créé par ordonnance royale du 23 août 1846 pour des Espagnols qui s'abritaient jusqu'alors dans des grottes. Il était situé à l'Ouest d'Oran non loin du fort Saint-Philippe et dépendait de la commune de MERS-EL-KEBIR.

-*SAINT-ANDRE-DE-MERS-EL-KEBIR* : Village de pêcheurs existant en 1849, à l'Est de MERS-EL-KEBIR.



-Auteur : Monsieur DUVAL Jules (1859) -

« MERS-EL-KEBIR est le Gibraltar de l'Algérie, dans le golfe d'ORAN, au fond d'une rade sûre pour quinze vaisseaux, à l'entrée du canal qui sépare l'Afrique de l'Espagne ; aujourd'hui simple port de refuge. Dans l'avenir grand port d'abri et d'agression, arsenal de ravitaillement et de réparation et second port militaire de l'Algérie. Le mouillage d'ORAN ayant peu de fond, étant très exposé d'ailleurs aux vents du large, les navires mouillent à MERS-EL-KEBIR, qui a été de tout temps, par les caractères nautiques de sa position, un petit centre maritime et commercial d'une grande activité.



« Les Romains y avaient bâti une forteresse ; les Rois de TLEMCEM y fondèrent une petite ville ; les Espagnols, qui s'en emparèrent en 1505, sous la conduite de don DIEGO de CORDOUE, y construisirent de formidables défenses, dont la conquête française a profité, en les réparant et les complétant.

« Le mouvement des navires dans le port, des voyageurs et des voitures sur les quais, le phare, les fortifications dessinant sur un ciel toujours azuré leur silhouette anguleuse et crénelée, les maisons se dressant en

amphithéâtre sur les pentes escarpées de la montagne pour voir la mer, font de MERS-EL-KEBIR un site aussi intéressant pour l'artiste que pour le marin.

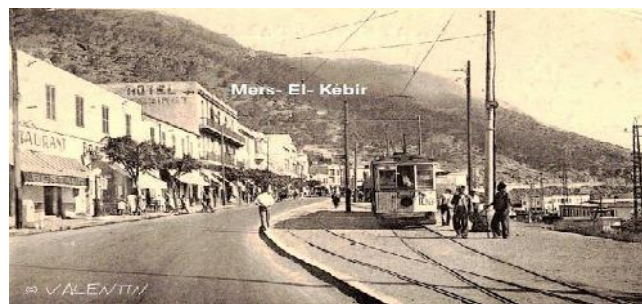
Ce port est doté d'un entrepôt réel, d'un service de santé et d'un bureau des douanes. Les communications avec ORAN se font soit par la mer, au moyen de chalands qui peuvent débarquer en toute saison, sauf par les très-mauvais temps ; soit par terre, au moyen de la belle route qui serpente, presque horizontalement, sur les flancs des hautes et sauvages montagnes qui dominent le fort Saint-Grégoire et le fort ruiné de Santa-Cruz, à 420 mètres d'altitude. A mi-chemin, elle est bordée par l'établissement thermal des *Bains de la Reine* renommé par la vertu de ses eaux.



« Depuis deux ans, MERS-EL-KEBIR est approvisionné d'eau par une conduite en tuyaux et en maçonnerie, qui s'embranché à la source de Ras-El-Aïn, au dessus d'ORAN.

Les projets sont dressés pour la création d'un port militaire avec tous les établissements qui s'y rattachent ; le développement des constructions maritimes eût été plus considérable, si tous les terrains qui peuvent les recevoir et qui entourent la rade n'étaient concentrés aux mains d'un seul propriétaire, M. LAJOLET. Il n'en a encore aliéné qu'une seule parcelle, sur laquelle a été construit, en 1848, le bourg Saint-André-de Mascara, qu'il ne faut pas confondre avec Saint-André de Mascara. A Saint André atteint le village des pêcheurs, établi simultanément, et légalement constitué par Ordonnance du 23 août 1846, à 1 km du véritable MERS-EL-KEBIR, dont les deux autres localités ne sont que des annexes.

« En tant que village civil, celui des *Pêcheurs* n'a qu'une existence temporaire. Les concessions ont été faites seulement pour trente années, qui expirent en 1864 : à cette époque les habitants devront se reporter à Saint-André, et l'emplacement de l'ancien village, à qui d'ailleurs la disposition des lieux interdit toute extension, sera rendu aux établissements militaires et maritimes qui le réclament. C'est à SAINT-ANDRE que doit aboutir le chemin de fer projeté d'ORAN à MERS-EL-KEBIR. En vue de cette création, M. LAJOLET a obtenu la concession de 4 hectares à prendre dans la mer sur ce point, pour former un bassin servant de dock-entrepôt, qui serait mis en communication avec les rails, ainsi que de quatre autres hectares près des *Bains de la Reine* pour un établissement de bains de mer.



« Ces entreprises n'ont pas encore reçu d'exécution. Ne pouvant se développer autour d'eux, les habitants de MERS-EL-KEBIR ont jeté leurs vues sur la plaine voisine de l'Eufra, sur AÏN-EL-TURCK et BOU-SFER » [Fin de citation J. DUVAL]



Avec la présence française et la pacification du littoral, de nombreux pêcheurs espagnols et italiens vinrent s'installer à MERS-EL-KEBIR. Ces pêcheurs connaissaient déjà cet endroit car ils y venaient pêcher le corail. Quelques fonctionnaires français complétaient la population. Les débuts furent, comme partout ailleurs, très durs. De nos jours, dotés de toutes les facilités et de toutes les commodités, nous avons tendance à croire qu'il en a toujours été à peu près ainsi.

Les premiers habitants durent défricher, peiner, pour bâtir quelques misérables masures. Beaucoup n'avaient pour toute maison, que leur pauvre barque. Ils vivaient donc pauvrement. Le gouvernement français, ému d'une installation si primitive, décréta la création d'un village qui s'appellerait SAINT-ANDRE-DE-MERS-EL-KEBIR. Construit en amphithéâtre, au pied et sur les flancs de la montagne du Santon, qui domine la rade, il fut érigé officiellement, en 1841.



La colonie italienne était de beaucoup la plus importante. Elle comptait 1 200 membres environ. Tandis que les Espagnols ont presque tous abandonné la pêche ; les Italiens, pour la plupart continuent le rude métier des pêcheurs avec des engins et des barques qui n'ont guère évolués.

Cette colonie italienne, venait de l'île de PROCIDA, avait gardé toutes coutumes, toutes les mœurs, toute la foi de leur patrie. Longtemps, ils sont restés fermés à toute influence étrangère, vivant jalousement repliés sur eux-mêmes, ne se mariant qu'entre eux, ne parlant que leur dialecte, leur patois propre. C'est ce qui explique en grande partie, qu'ils sont restés profondément religieux, croyants et pratiquants, qu'ils ont conservé, chose assez rare, des manifestations publiques de piété, telles que les processions de la Fête-Dieu, et de la Saint Michel, qui attirent chaque année des milliers de personnes.

Les pêcheurs italiens, sitôt arrivés à MERS-EL-KEBIR, s'organisèrent pour leurs exercices de piété. Au début, ils ne purent pas, et cela se comprend, satisfaire pleinement leur dévotion. Il fallait un prêtre. En guise d'église et de presbytère, ils se servirent tout d'abord d'un pauvre magasin - un prêtre venait d'ORAN, assurer le culte.

Ce magasin, petit à petit, ils l'aménagèrent, l'embellirent, Dieu sait au prix de quels sacrifices, et en 1843, Mgr DUPUCH, évêque d'ALGER, érigeait le village de MERS-EL-KEBIR, en paroisse et le dédiait à Notre Dame du Bon Secours, dont lui-même avait béni la statue, au milieu d'un grand apparat, grâce au concours des équipages de la Flotte d'Etat et de toute la population.



Il aurait voulu également, à cette occasion, bénir de nouveau l'ancienne chapelle espagnole du fort de MERS-EL-KEBIR, celle-là même dans laquelle le grand cardinal XIMENES avait dit la messe, trois siècles plus tôt ; mais ce fut impossible. Cette chapelle avait été transformée en écurie et Mgr DUPUCH ne put pas obtenir qu'elle fut rendue à sa première et sainte destination.

PECHEURS DE MERS-EL-KEBIR

Auteur : M. P. MERLIN (Persée 1963)

Extraits [...L'originalité des pêcheurs d'ORAN et de MERS-EL-KEBIR tient aux conditions historiques de leur établissement. Après la conquête, l'ancienne ville espagnole d'ORAN ne retint pas aussitôt les pêcheurs espagnols ou italiens qui venaient pêcher dans la baie, « population flottante qui prenait sans rien donner en échange » (Aug. BERNARD).

Mais dès 1846 on compte une nombreuse colonie de pêcheurs espagnols (99), napolitains (129), sardes (91) et toscans et, semble-t-il des aides indigènes. Les Espagnols se fixent à ORAN ce qui est logique. Plus curieux est l'établissement d'une importante colonie italienne à MERS-EL-KEBIR.

...Le pêcheur napolitain de KEBIR a conscience de faire partie d'un petit noyau qu'il considère comme une élite, et auquel il essaie de conserver toute sa pureté originelle. C'est la raison pour laquelle il n'y eut longtemps aucun mariage mixte. On ne saurait affirmer qu'il n'y a pas que des pêcheurs d'origine napolitaine à KEBIR, bien que cette impression soit celle que donne le premier examen. Impression confirmée par les pêcheurs eux-mêmes qui prétendent avoir tous la même origine. Un pêcheur de KEBIR nie la présence de collègues d'origine espagnole dans son port et l'inverse à ORAN.

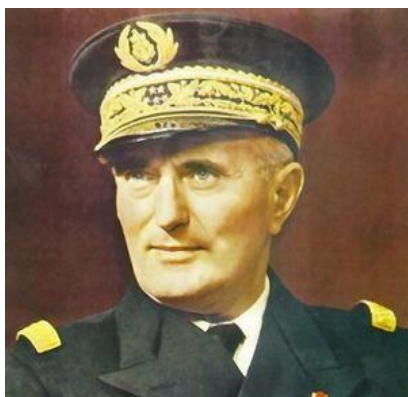
En fait, une grande partie à dissout une petite minorité dans chacun de deux ports et l'usage de la langue du groupe majoritaire donne une impression d'unicité. Car ces pêcheurs, installés en Algérie depuis plus de cent ans continuent à parler entre eux italien ou espagnol. Et on est surpris au début, s'adressant à un pêcheur d'origine européenne dans le port d'ORAN, de le voir se tourner vers un collègue musulman pour lui demander - en espagnol - s'il parle français et s'il peut répondre à sa place...

Ce sentiment de former un groupe à part est particulièrement net chez les pêcheurs de KEBIR, d'origine napolitaine, qui se sentent davantage isolés au milieu d'une Oranie où les noms espagnols dominent largement. Il entraîne même une rivalité très nette et assez amusante parfois entre les pêcheurs d'ORAN et de MERS-EL-KEBIR. Les seconds se présentent les seuls vrais pêcheurs ayant un sens inné de la pêche en mer, tandis que les premiers accusent les seconds d'être paresseux et de manquer de courage. Une moue de mépris traverse le visage d'un pêcheur de l'une de ces communautés quand on lui parle de l'autre...

Si plus voir avec ce lien : https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1963_num_4_4_1099

LA BASE NAVALE DE MERS-EL-KEBIR

1830-1930... On célèbre avec faste le centenaire de l'Algérie. Le contre-amiral DARLAN, chef de cabinet du ministre de la Marine, Georges LEYGUES, a mis sa marque sur le croiseur *Colbert* qui doit transporter le président de la République. Tournée officielle mais aussi inspection stratégique. Pour tenir la Méditerranée, passerelle menacée vers l'Empire africain, nos marins insistent sur l'utilité d'un triangle dont les trois pointes seraient Toulon, Bizerte et une nouvelle base qui pourrait se situer du côté d'Oran. DARLAN choisit MERS-EL-KEBIR.



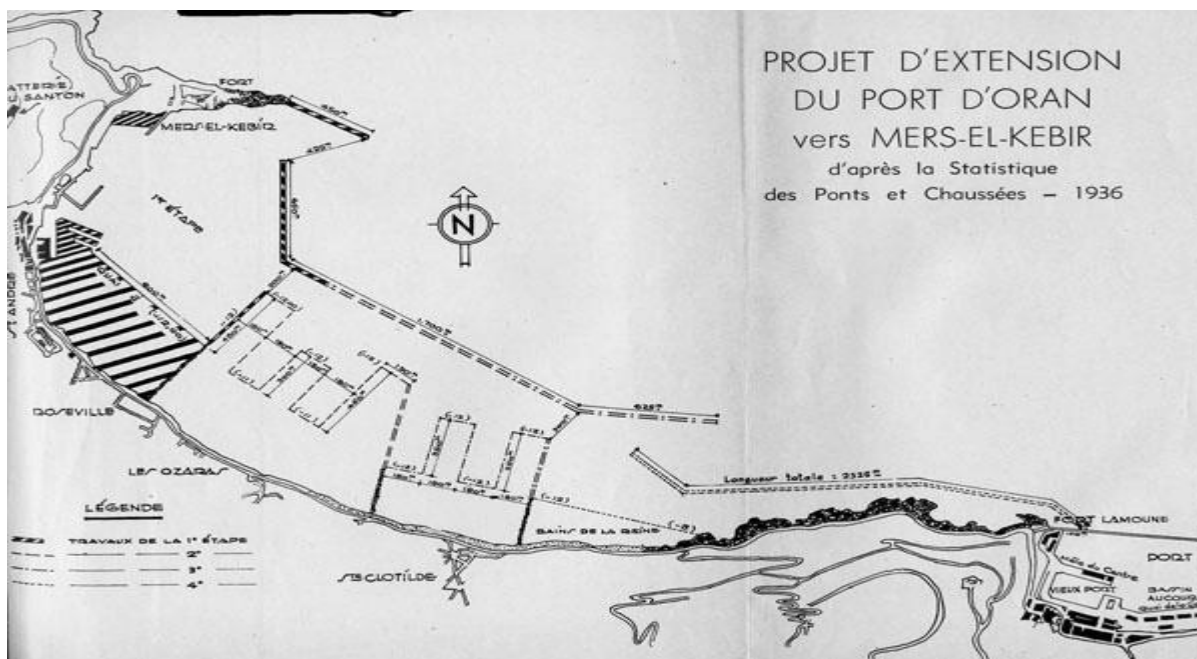
Amiral François DARLAN (1881/1942)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Darlan



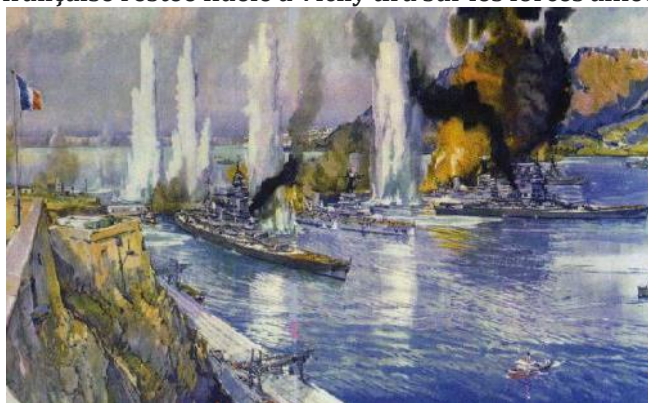
Le port de MERS-EL-KEBIR est considéré comme étant le meilleur mouillage de l'Algérie.

Dès 1932, on établit un avant-projet de port et en 1934 une loi décrète d'utilité publique d'importants travaux : une digue enracinée à la pointe du fort de MERS-EL-KEBIR et prolongée par un brise-lames, ainsi qu'une traverse, en enrochement, perpendiculaire au rivage. Coût : 260 millions (20 milliards d'anciens francs). Les travaux commencèrent. Lentement.



Prenant le titre d'Amiral de la Flotte en 1937, DARLAN va « créer » MERS-EL-KEBIR et, quelques mois avant la guerre, un décret-loi classe toute la région transformée en camp retranché « *comme place de guerre de la première série* ». Les travaux sont maintenant chiffrés à 2 200 millions (soit une centaine de milliards).

Malheureusement MERS-EL-KEBIR entraît douloureusement dans l'Histoire, le 3 juillet 1940, avec le désastre que l'on connaît... et à nouveau en 1942 lors de l'opération Torch, lorsqu'une partie de l'armée (et donc de la marine) française restée fidèle à Vichy tira sur les forces alliées.



Auteur : REVUE des DEUX MONDES

« MERS-EL-KEBIR dont le nom symbolisait depuis quatre ans un épouvantable massacre fratricide est redevenu un port de guerre. Mais où en sont les travaux de la base ?

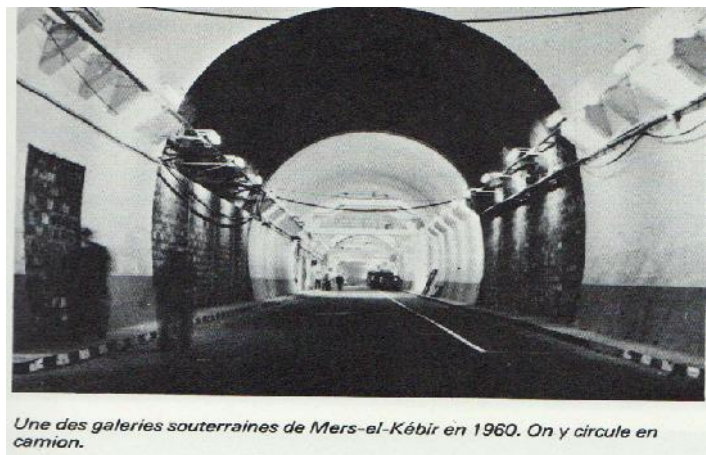
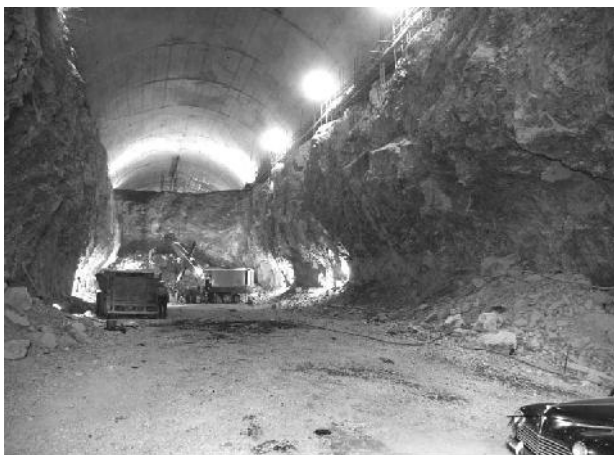
« Commencés à la veille de la guerre, continués après l'armistice, relancés grâce à une « injection » d'argent américain, au titre « prêt-bail », les travaux de MERS-EL-KEBIR se poursuivirent presque sans interruption. Au lendemain du conflit, une jetée de 2 000 mètres protégeait un plan d'eau de 400 hectares.

« Mais l'expérience de Bikini, après le drame de Pearl Harbour, démontra qu'une rade ouverte n'était plus suffisante. Il fallait aussi multiplier les installations souterraines. On ne pouvait fortifier tous nos ports de guerre. Il fallait choisir. Deux bases seulement furent retenues : BREST pour l'Atlantique et MERS-EL-KEBIR pour la Méditerranée. C'était prendre une décision grave. Irréversible et irrévocable, croyaient ingénieurs et officiers. Les travaux reprirent en 1951. Ils se poursuivirent sans désespérer jusqu'en 1961, alors même que l'indépendance de l'Algérie avait totalement modifié la conjoncture politique et stratégique.

« Pourquoi cet acharnement ? On se souvient du fameux « rapport FECHTELER » dont la divulgation fit tant de bruit. Cet amiral occupait alors les fonctions de chef des opérations navales de la marine des Etats-Unis. En 1953, en opposition avec tous les experts militaires, persuadés unanimement de la primauté de l'Atlantique nord, il plaçait la Méditerranée au premier rang des préoccupations alliées. De là, selon lui, pourrait partir une riposte éventuelle contre une agression soviétique en Europe. C'était revaloriser l'Afrique du Nord française en général et le port de MERS-EL-KEBIR en particulier.



L'OTAN allait donc nous aider à réaliser le vieux rêve de l'amiral DARLAN. Des milliers d'ouvriers se mirent au travail dans les carrières du djebel Murdjajo. On compléta la jetée Nord par une jetée Est, longue de plus de 1 500 mètres. Pendant plus d'une année deux mille hommes arrachèrent des blocs de pierre à la montagne pour établir des enrochements. Le plan d'eau terminé, on s'attaqua à la montagne pour y creuser la plus grande base navale souterraine du monde.



Le commandant VULLIEZ dont le remarquable ouvrage sur MERS-EL-KEBIR est le plus précieux des guides (Editions France-Empire, 1964) a laissé une description saisissante de ces travaux : « *Le vacarme des marteaux pneumatiques et des excavatrices qui se répercutait sous les voûtes, la lueur des lampes tamisées par une poussière impalpable, les reflets luisants de l'eau qui ruisselait sur les schistes et les voix rauques des travailleurs indigènes s'interpellant d'une galerie à l'autre, tout concourait à donner au spectacle un caractère irréel. Et lorsqu'après avoir cheminé dans les gravats pendant un temps interminable on aboutissait brusquement dans une nef aussi haute que celle d'une cathédrale, ou sous l'énorme champignon d'un réservoir à mazout en forme de tore, on ne pouvait lever la tête sans être saisi d'une sorte de vertige. Il fallait se frotter les yeux pour ne pas se croire transporté dans le monde de Gulliver.* »

A MERS-EL-KEBIR, la Marine française a vu grand, très grand. L'ampleur des travaux semblait exclure toute idée d'abandon de cette base qui au-delà même de la France devait servir au Monde Libre tout entier. Les installations de MERS-EL-KEBIR, véritablement gigantesques, sont divisées en deux zones, industrielle et opérationnelle.

Chacune d'elles comprenant une partie portuaire, à l'air libre, et une partie souterraine. La zone « industrielle », creusée sous le djebel Murdjajo, comprend onze alvéoles de 125 mètres de long, 18 mètres de large et 17 mètres de haut. Elles sont toutes parallèles, orientées Nord-sud, et distantes les unes des autres de 50 mètres en moyenne. La zone « opérationnelle » creusée sous le djebel Santon, comprend six alvéoles. Un poste de commandement, du type standard OTAN, y était le centre nerveux de la base stratégique. A côté des bureaux opérationnels, on aménagea des logements militaires, considérés comme de véritables « installations-pilotes » dans le domaine de la vie souterraine.

La température de l'air et l'état hygrométrique ont été particulièrement étudiés et cette climatisation apparaît d'un entretien si délicat qu'on imagine mal des non-spécialistes la maintenant en état de marche. On envisage aujourd'hui de laisser sur place quelques techniciens, uniquement pour régler cet appareillage... Dans les alvéoles opérationnels, on trouvait encore un atelier militaire, des casernements et un bloc chirurgical.



« Pour réunir toutes les alvéoles, il n'y a pas moins de 15 kilomètres de tunnels... Pas de base navale sans possibilités de ravitaillement. A MERS-EL-KEBIR, elles étaient considérables. Réservoirs toriques pour le mazout et cylindriques pour l'essence. Quant aux parcs à munitions, ils se trouvaient dans la partie Nord du Santon et sous l'oued Béchir. Non seulement les navires français, mais aussi des escadres alliées pouvaient y faire le plein d'obus, de fusées et de torpilles. On a écrit souvent que les Français avaient construit à MERS-EL-KEBIR le plus gigantesque et le moins vulnérable abri antiatomique du monde. Il faut avouer que c'est faux, car jamais nous ne sommes parvenus à terminer les travaux de protection des accès. On avait reculé devant le prix : quatre milliards de francs, soit plus du quart du coût total des travaux d'aménagement.



« A la citadelle de MERS-EL-KEBIR, il ne manquait donc que... des portes. Les marins ironisaient sur ce château-fort sans pont-levis ! L'année 1956, pendant laquelle fut achevé le gros œuvre de MERS-EL-KEBIR, fut aussi l'année où l'expédition de Suez se termina par notre échec politique, redonnant du mordant à la rébellion qui ensanglantait depuis deux ans l'Algérie.

Le monde arabe vit dans notre reculade une victoire. Il devint clair que nous allions un jour abandonner les installations de Bizerte et les aérodromes du Maroc. Nous resterait-il même MERS-EL-KEBIR? Engagés envers l'OTAN, nous affirmions notre décision de nous y maintenir, malgré tout. Et pour prouver notre volonté, on décida de construire de plus belle. La base souterraine étant terminée, à part les fameuses portes, on se tourna vers les aérodromes. A LARTIGUE, deux pistes de béton, longues de 2 500 mètres, furent construites et adaptées à la normalisation OTAN.

« Mais la tragédie se nouait. Inexorable. ORAN, ville plus calme qu'aucune autre ville algérienne, allait finalement connaître, en juillet 1962, la terreur. C'est dans une atmosphère de panique que plus de cent mille habitants durent fuir la ville, livrée au pillage. Du moins MERS-EL-KEBIR, où ils trouvèrent un refuge provisoire, resterait-elle française...

Pour une période de quinze ans, renouvelable qui plus est. Ainsi en avaient décidé les accords d'Evian et on sait aujourd'hui que cette question faillit à plusieurs reprises faire échouer les négociations. En mars 1962, le ministre des armées n'avait-il pas décidé de créer à MERS-EL-KEBIR une « base stratégique interarmes » avec une garnison de 20 000 hommes ? On avait même prévu 5 milliards de crédit... Les travaux d'aménagement continuèrent dans l'afflux des militaires et même de leurs familles.

« Les premiers jours de l'enclave de MERS-EL-KEBIR, après l'indépendance algérienne, furent pour le moins difficiles. 13 500 Algériens et 10 000 Marocains vivaient sur cet étroit territoire au statut mal défini (si les établissements militaires restaient- très provisoirement - français, tout l'ensemble de la base n'en était pas moins considéré comme terre algérienne...) La situation était d'autant plus compliquée que l'anarchie régnait à ORAN et

que le grand homme local n'était autre que BEN-BELLA lui-même, alors en rébellion contre le gouvernement provisoire d'Alger. La base stratégique changea bien vite de titre pour s'appeler « *base réduite* » et un général succéda à l'amiral dans le commandement en chef. On imagine le ton des conversations dans les carrés de la Marine. Les esprits chagrins rappelaient volontiers que, fidèle à une désastreuse tradition, la France avait encore installé une place forte « *dans une cuvette* ». Du haut des crêtes du djebel Murdjajo, les unités de l'A.L.N. surveillaient MERS-EL-KEBIR. Ils attendaient que la base tombe comme un fruit mûr.

« L'année 1963 fut lugubre et on accueillit d'abord avec scepticisme la nouvelle que d'importants travaux allaient être menés sur l'aérodrome de BOU-SFER, entre la plage des Andalouses et le village musulman. Il s'agissait de construire une piste de béton de 20 centimètres d'épaisseur, longue de 3 500 mètres. Les travaux, commencés au printemps, furent terminés à la fin de 1963. Cet aérodrome remplaçait ceux de LARTIGUE et de LA-SENIA, livrés aux Algériens. Mais pourquoi avoir vu si grand ? Sans aucun doute pour servir de relais à d'énormes appareils à réaction, lors d'éventuelles interventions des forces armées françaises en Afrique noire. Cet aérodrome, protégé par une dernière compagnie de la Légion Etrangère, sera bientôt notre seule enclave algérienne. Pour combien de temps ? Les travaux de BOU-SFER pouvaient faire illusion pour les aviateurs. Les marins et les soldats se doutaient bien qu'ils étaient, eux, condamnés.

« C'est au début d'août dernier que le général CHAIGNEAU, commandant supérieur de la Base, a reçu l'ordre de préparer l'évacuation pour le 1er février 1968. Les légionnaires et les « marsouins » n'avaient plus qu'à boucler leurs paquetages. Les parachutistes du 2e R.E.P. iront en Corse et les cavaliers du 1er R.E.C. à Orange. Quant au 2e R.E.I., il sera dissous ainsi que les unités d'artillerie et d'infanterie de marine...



ETAT-CIVIL

- Source : ANOM -

SP = Sans profession

-1^{ère} naissance : (09/09/1840) de AUBERT Joseph (Père : Boulanger) ;

-1^{er} décès : (01/09/1840) de DE-LA-COSTA Antonio (*Marin, âgé de 55ans*). Témoins MM PONTIE L. (*Cdt de Bateau*) et MARIANI F (*Matelot*)

-1^{er} mariage : (03/07/1842) de M. MAS Francisco (*Jardinier natif ESPAGNE*) avec Mlle FUENTES Maria (*SP native ESPAGNE*) ;

Les premiers DECES relevés :

1841 (22/01) de MARTINEZ Gaëtano (*38 à 40ans, natif d'Espagne*). Témoins MM MARJOLET E et KAUFFMANN F (*Gendarmes*) ;

1841 (25/01) de MARTINEZ Clément (*25 à 30ans, natif d'ESPAGNE*). Témoins MM MARJOLET E et KAUFFMANN F (*Gendarmes*) ;

1841 (13/04) de CARLSTEN André (*20ans, marin natif FINLANDE*). Témoins MM. HALL C et VHNS Joachim (*Marins*) ;

1841 (12/05) de CAZES Mathieu (*17mois*). Témoins MM. CHARNOT François (*Concierge*) et MANDROU Pierre (*Surveillant*) ;

1841 (13/06) de HUGUES Martin (*1an, père Forgeron*). Témoins MM. HUGUES Adolphe (*Maçon*) et AUTETTERRE M. (*Charpentier*) ;

1841 (23/08) de BLANC Martin (*1an, père marin*).Témoins MM. NOGUEI Jm (*Militaire*) et ETIVAL Victor (*Marin*) ;

1841 (27/08) de SEMPERE Joseph (*2ans, père marin*).Témoins MM. SEMPERE Vincent et SEMPERE Joseph (*Marins*) ;

1841 (11/09) de GAPAILLARD Yves (*22ans, militaire natif Côtes du Nord*).Témoins MM. MAUREL André et ARMAGAIN B. (*Marins militaires*) ;

1841 (11/09) de VAUDERNOT Pauline (*3ans, père Maçon*). Témoins MM. HUGUES A (*Maçon*) et LALUCAT P (*Capitaine d'un bateau*) ;

1841 (10/10) de BOAES Incarnation (*3ans, père marin*).Témoins MM. MEDINA Raphaël et SEMPERE Gaspard (*Marins*) ;

1841 (22/10) de SAINTJEAN Eugène (*6jours, père marin*). Témoins MM. SAINTJEAN Eugène (père) et VIGNER Paul (*Douanier*) ;

1841 (31/10) de HERVIEU Louis (*17ans natif de la Manche*). Témoins MM. FATÔME Jb (*Cdt de bateau*) et LA-PRELLE A (*Marin*) ;

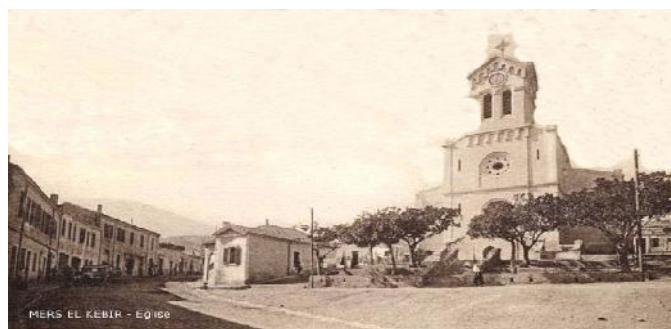
1841 (12/12) de RIQUART Philippe (*22ans, marin natif Pas de Calais*). Témoins MM. TATTY Joseph et LALLIER Justin (*Marins*) ;

Années :	1842	1843	1844	1845	1846	1847	1848	1849	1850
Décès :	13	11	26	65	174*	51	40	95	47

***épidémie de choléra**

L'étude des premiers Mariages nous permet de révéler quelques origines :

- 1843 (17/01) : M. BERNARDOT Hubert (*Gardien natif Côte d'Or*) avec Mlle PERRAULT Rosalie (SP native de Bretagne) ;
- 1843 (31/05) : M. SEGARRA Xavier (*Huilier natif ESPAGNE*) avec Mlle MANCHON Maria (SP native d'Espagne) ;
- 1843 (30/06) : M. MEIFREDY J. Laurent (*Maître de manœuvre natif Var*) avec Mlle RIELLO Catherine (SP native de la SARDAIGNE) ;
- 1843 (06/11) : M. BUTEZ Antoine (*Concierger natif du Nord*) avec Mlle PACHECO Rosa (SP native d'Espagne) ;
- 1844 (01/07) : M. MULA Pedro (? natif ESPAGNE) avec Mlle RENART Joaquina (*Cigarière native d'ESPAGNE*) ;
- 1844 (22/07) : M. MIRA José (*Briquetier natif ESPAGNE*) avec Mlle NAVARRO Maria (SP native d'Espagne) ;
- 1844 (11/11) : M. JUAN Jacques (*Perruquier natif ESPAGNE*) avec Mlle PASTOR Palma (SP native d'Espagne) ;
- 1845 (24/05) : M. AGUILA José (*Marin natif d'ESPAGNE*) avec Mlle CARAFFA Rosa (SP native ITALIE) ;
- 1845 (07/06) : M. TROUNET Pierre (*Cuisinier natif Pyrénées Atlantiques*) avec Mlle VANDERNOOT Jeanne (SP native Pyrénées Atlantiques) ;
- 1845 (08/07) : M. BLIN Pierre (*Soldat natif de l'Aube*) avec Mlle SAMEDI Catherine (*Blanchisseuse native d'Alsace*) ;
- 1845 (10/08) : M. SEMPERE José (*Marin natif d'ESPAGNE*) avec Mlle ANTON Maria (SP native d'Espagne) ;
- 1846 (14/02) : M. REQUERA Santiago (*Marin natif d'ESPAGNE*) avec Mlle BUADES Luiza (SP native d'Espagne) ;
- 1846 (24/02) : M. CAVAILLE Barthélémy (*Tailleur de pierres natif Aude*) avec Mlle THUBERT Thérèse (SP native des Pyrénées Orientales) ;
- 1846 (24/02) : M. LAFOND Louis (*Tailleur de pierres natif Isère*) avec Mlle NAVARRO Antonia (SP native d'Espagne) ;
- 1846 (25/04) : M. STALMANS Guillaume (*Briquetier natif de BELGIQUE*) avec Mlle KLEINE Catherine (SP native de la Meurthe) ;
- 1846 (02/05) : M. LARRE Etienne (*Briquetier natif des Htes Pyrénées*) avec Mlle VANDERNOOT Anne (native Pyrénées Atlantiques) ;
- 1846 (30/05) : M. DE-GREGORY Antonio (*Calfat natif de SARDAIGNE*) avec Mlle BARONE Maria (SP native de SARDAIGNE) ;
- 1846 (05/06) : M. DURAN José (*Marin natif d'ESPAGNE*) avec Mlle PARRES Maria (*Cigarière native d'ESPAGNE*) ;
- 1846 (28/07) : M. ALBIN Louis (*Charretier natif des Pyrénées Orientales*) avec Mlle RAMON Josefa (SP native d'Espagne) ;
- 1846 (23/08) : M. PIOLA J. Baptiste (*Marin natif d'ITALIE*) avec Mlle RIELLO Angela (SP native d'ITALIE) ;
- 1846 (25/08) : M. (Veuf) MARZAL José (*Boucher natif d'ESPAGNE*) avec Mlle MATEU Francisca (SP native d'ESPAGNE) ;
- 1846 (24/09) : M. (Veuf) ALBA Grégorio (*Marin natif d'ESPAGNE*) avec Mlle CHERRONI Maria (SP native d'ESPAGNE) ;
- 1846 (08/11) : M. MARTIN Fereol (*Cultivateur natif du Jura*) avec Mlle COURTOIS Julie (*Rentière native de Moselle*) ;
- 1847 (06/02) : M. (Veuf) PAUL Louis (*Employé natif des Bouches du Rhône*) avec Mlle BENSSE M. Françoise (SP native des B. du Rhône) ;
- 1847 (16/04) : M. DESSIN Pierre (*Marin natif d'ITALIE*) avec Mlle JUAN Micaela (SP native d'ESPAGNE) ;
- 1847 (17/07) : M. PEREZ Antonio (*Berger natif d'ESPAGNE*) avec Mlle YAVALOYES Rita (SP native d'ESPAGNE) ;
- 1847 (04/08) : M. (Veuf) TEISSEIRE Pierre (*Jardinier natif de l'Aude*) avec Mme (Vve) PELOUZET Anne (*Jardinière native de l'Aude*) ;
- 1847 (01/09) : M. PONCIN J. François (*Tailleur de pierres natif Isère*) avec Mlle MARTY-PALETTE Anne (*Couturière native de l'Aude*) ;
- 1847 (29/09) : M. (Veuf) GASTARDO Bernardo (*Jardinier natif de SARDAIGNE*) avec Mlle AICARDI Françoise (*Blanchisseuse native de SARDAIGNE*) ;
- 1847 (20/10) : M. GRÖLL Jean (*Douanier natif d'Alsace*) avec Mlle JAEN Thérèse (SP native d'ESPAGNE) ;
- 1848 (12/02) : M. PARRES Antoine (*Marin natif d'ESPAGNE*) avec Mlle MAS Maria (SP native d'ESPAGNE) ;
- 1848 (29/04) : M. (Veuf) GILLOUX Paul (*Charpentier natif du Var*) avec Mme (Vve) RIELLO Catherine (SP native de SARDAIGNE) ;
- 1848 (06/05) : M. LOMBARDO Mariano (*Marin natif de Sicile*) avec Mlle BUADES Françoise (SP native d'ESPAGNE) ;
- 1848 (25/05) : M. IBANCOS Asencio (*Marin natif d'ESPAGNE*) avec Mlle LORENZO Antoinette (*Cigarière native d'ESPAGNE*) ;
- 1848 (06/06) : M. SIMONI Tito (*Militaire natif de Corse*) avec Mme (Vve) DUTOIT Zélie (*Rentière native du Nord*) ;
- 1848 (11/06) : M. VALERINO Emmanuel (*Marin natif d'ESPAGNE*) avec Mlle MAS Manuela (SP native d'ESPAGNE) ;
- 1848 (22/06) : M. (Veuf) ROBERT Joseph (*Officier natif d'ITALIE*) avec Mlle SIAU Marguerite (SP native de Hte Garonne) ;
- 1848 (19/08) : M. SOLER André (*Marin natif d'ESPAGNE*) avec Mme (Vve) BOTELLA Marguerite (*Ménagère native d'ESPAGNE*) ;
- 1848 (26/09) : M. ROMAIN Augustin (*Magasinier natif du Var*) avec Mlle FABERT Thérèse (SP native des Bouches du Rhône) ;
- 1848 (20/10) : M. VALLON Jean (*Surveillant natif de la Marne*) avec Mlle BARRA Rebecca (*Brodeuse native de Nice*) ;
- 1848 (26/10) : M. BARBUT Antoine (*Carrier natif Lozère*) avec Mlle PONS M. Thérèse (*Couturière native d'ESPAGNE*) ;
- 1848 (30/10) : M. BOYER-DE-CHOISY Auguste (*Douanier natif du Var*) avec Mlle GIRAUD Désirée (*Modiste native du Var*) ;
- 1848 (31/12) : M. YAVALOYES Geronimo (*Cocher natif ESPAGNE*) avec Mlle LORENZO Francisca (*Blanchisseuse native d'ESPAGNE*) ;



Autres MARIAGES relevés :

(1901) ALEMAN Antonio (*Journalier*)/ARTERO Catalina ; (1904) ANTUORO Gaëtano (*Pêcheur*)/LAUNARO Carmela ; (1900) ANTUORO Gennaro (*Pêcheur*)/ANDREO Marie ; (1901) ASENCIO Antonio (*Briquetier*)/ALGARRA M. Dolorès ; (1900) ASSANTE Salvatore (*Pêcheur*) /CASTAGNA Carmela ; (1903) ATTARD Vicente (*Journalier*)/PAYA Maria ; (1901) BARRANCO Miguel (*Journalier*)/POMAREZ M. Térésa ; (1904) BELEN Carlos (*Journalier*)/RICHARTE Ana ; (1904) BELTRA Antoine (*Briquetier*)/LORENZO Marie ; (1903) BOUTELLER Jules (*Policier*) /GONZALES Dolores ; (1904) BURLE Louis (*Journalier*)/VICENTE Manuela ; (1900) CAMPOS Ignace (*Journalier*)/HERNANDEZ Asuncion ; (1903)

CANDEL José (*Journalier*)/CEBA Dolorès ; (1901) CANDELLA Antoine (*Journalier*)/PALMA Maria ; (1902) CONTE Joseph (*Employé CFA*)/IMBO M. Antoinette ; (1900) COSTA Salvadore (*Pêcheur*)/HERNANDES Asumtion ; (1904) DE-GREGORIO Salvatore (*Pêcheur*)/LUBRANO Conception ; (1900) DEVAUX Jules (*Gendarme*)/OURYOUX Marie ; (1902) FERNANDEZ Félix (*Journalier*)/CERDA Isabel ; (1900) FERRARA Antoine (*Peintre*)/SCHIANO Pascualina ; (1900) FERRARA Joseph (*Soudeur*)/PORRO Marie ; (1900) FERRANDES Henri (*Journalier*)/ARTES Marie ; (1902) FRANCOIS Henri (*Journalier*)/MASCARELL Maria ; (1901) GARCIA Julio (*Journalier*)/ASENCIO Maria ; (1901) GARGIULO Martin (*Pêcheur*)/NEGROSSO M. Antoinette ; (1902) GARGIULO Michel (*Pêcheur*)/RICCIO Elisabeth ; (1901) GIMENEZ José (*Journalier*)/MARTINEZ Maria ; (1904) GIUNTI Félice (*Pêcheur*)/SCHIANO-DI-LOMBO Rose ; (1900) GOMEZ Francisco (*Journalier*)/SEGURA Donisia ; (1900) GOURMAND Charles (*Gendarme*)/IVANES Maria ; (1901) GRASSI Victor (*Pêcheur*)/AGIUS Pauline ; (1901) GUERRA Francisco (*Journalier*)/ASENCIO Assomption ; (1902) GUERRA Marcos (*Journalier*)/SOLER Marie ; (1901) GUILLABERT Juan (*Journalier*)/ORTEGA Ramona ; (1904) GUILLABERT Manuel (*Journalier*)/ARTERO Maria ; (1901) HUC Eugène (*Militaire*)/BURLE Joséphine ; (1903) IRLLES Raymond (*Jardinier*)/IRLLES Rosa ; (1900) INTARTAGLIA Félice (*Cordonnier*)/FLORENTINO Vicenta ; (1900) IVANES Michel (*Briquetier*)/LOPEZ Philoména ; (1901) JOUANE Jules (*Cultivateur*)/MAS M. Thérèse ; (1901) LAFUENTE José (*Journalier*)/CANDELA Maria ; (1903) LAUNARO Gaetano (*Pêcheur*)/ATTANASIO Angela ; (1902) LAUNARO Nicolas (*Pêcheur*)/LUBRANO-DI-MARIGLIONE Carmela ; (1902) LIGNORO Carlo (*Pêcheur*)/ESPOSITO Antonietta ; (1901) LINARES José (*Jardinier*)/PASTOR Rita ; (1904) LLORENS Francisco (*Cocher*)/GUZMAN Térésa ; (1901) LONGUBARDO J. Baptiste (*Pêcheur*)/COSTA Françoise ; (1903) LOPEZ Domingo (*Journalier*)/GARCIA M. Dolorès ; (1902) LORENZO Manuel (*Journalier*)/GARCIA Maria ; (1901) LOSANO Cristobal (*Caléchier*)/GONZALES Marie ; (1904) LUBRANO Pasquale (*Pêcheur*)/SCHIANO-DI-SCHIABICA Marie ; (1903) LUBRANO-DI-FIGOLO Dominique (*Pêcheur*)/CASTELLO Trinida ; (1901) MARTINEZ Felipé (*Journalier*)/IRLLES Thérèse ; (1902) MARZULLO Dominique (*Employé*)/MORENO Maria ; (1900) MAS Joseph (*Journalier*)/MORATAL Amparo ; (1902) MATTERA Francisco (*Pêcheur*)/ANDREONE Francesca ; (1903) MIGLIORE Louis (*Pêcheur*)/FERRARA Marie ; (1900) NAHON Isaac (*Commerçant*)/NAHON Mélinna ; (1901) ONETO Etienne (*Pêcheur*)/CUCURELLO Maria ; (1902) PACHECO Joaquin (*Journalier*)/MANCHON Dolorès ; (1902) PALUMBO Michel (*Menuisier*)/COSTAGLIOLA Maria ; (1902) PASTOR Joseph (*Jardinier*)/IVARS M. Rose ; (1900) PERES Pascual (*Journalier*)/ESPOSITO Maria ; (1901) PEREZ Francisco (*Journalier*)/ASENCIO Maria ; (1900) PEREZ Miguel (*Journalier*)/SELBA Incarnacion ; (1901) PETIT Louis (*Employé*)/PIRO Rosa ; (1900) PIETRI Charles (*Militaire*)/SANTINI Emelie ; (1900) PIRO Joseph (*Pêcheur*)/SOCCOÏA Immaculée ; (1900) POURRIERE Félicien (*G-champêtre*)/CAMACHO Dolorès ; (1902) PEYRE Gabriel (*Militaire*)/OURYOUX Hélène ; (1904) PUGLIESE Antonio (*Pêcheur*)/GAGLIONE Carmela ; (1900) QUESSADA Joaquin (*Journalier*)/CAMPOS Mannuela ; (1904) RICCIO Francesco (*Pêcheur*)/ABAD A. Maria ; (1900) ROUCHE Jules (*Cantonnier*)/MIRALLES Marie ; (1904) RUIZ Francisco (*Journalier*)/TEMBRE Joséfa ; (1902) SANCHEZ Ramon (*Journalier*)/MAS Dolorès ; (1902) SANTORELLI Michel (*Pêcheur*)/PERUFFO Assunta ; (1901) SCOTTO-D'ARDINO Michel (*Pêcheur*)/SOCCOIA Maria ; (1900) SCOTTO-DI-PORFINIO Baptiste (*Soudeur*)/NEGROSSO Joséphine ; (1903) SCOTTO-DI-VETTIMO Dominique (*Pêcheur*)/ONETTO Catherine ; (1901) SCOTTO-LOMASSESE Antonio (*Pêcheur*)/LUBRANO-DI-ZIRA-NALDI Maria ; (1902) SCOTTO-LOMASSESE Joseph (*Pêcheur*)/ROMEO Lucie ; (1901) SELLITO Salvator (*Pêcheur*)/RICCIO Antoinette ; (1901) SEMPERE Tomas (*Jardinier*)/AGULLO Clara ; (1900) SOLER Joseph (*Journalier*)/BELTRA Thérèse ; (1902) SORGENTE Jean (*Pêcheur*)/CASTAGIALA Rosa ; (1904) VALERINO Antoine (*Pêcheur*)/GOMEZ Rafaela ; (1904) VICENTE Antonio (*Journalier*)/TORNATO Angela ;



Quelques NAISSANCES relevées :

(*Profession du père)

(1907) AGUACIL Florentine (**Boulangier*) ; (1907) ALCARAZ Antoine (*Journalier*) ; (1903) ALCARAZ Eugène (*Journalier*) ; (1907) AUTUORO Dominique (*Pêcheur*) ; (1907) AUTUORO François (*Pêcheur*) ; (1903) BALZAMO Claire (*Pêcheur*) ; (1907) BARATTE Jean (*Mécanicien*) ; (1907) BARRANCO Antoinette (*Journalier*) ; (1907) BATALLER Asencion (*Journalier*) ; (1905) BELEN Charles (*Journalier*) ; (1907) BELTRA Gaspard (*Voiturier*) ; (1907) BELTRA Joseph (*Briquetier*) ; (1903) BEMBO François (*Marin*) ; (1907) BERTRAN Adeline (*Charretier*) ; (1907) BETOUS Emma (*Entrepreneur*) ; (1907) BONILLO José (*Journalier*) ; (1904) BORJA François (?) ; (1904) BURLE Joséphine (*Journalier*) ; (1907) CANO Michel (*Chevrier*) ; (1905) CARANDANTE Alexandre (*Pêcheur*) ; (1907) CASTELLA Joséphine (?) ; (1907) CÔME Henri (*Militaire*) ; (1905) COSTA Antoinette (*Pêcheur*) ; (1907) COSTAGLIOLA Louise (*Pêcheur*) ; (1907) DE-GREGORIO M. Rose (*Pêcheur*) ; (1903) EGIO André (*Boulangier*) ; (1907) ESPOSITO Jeanne (*Pêcheur*) ; (1907) ESQUEMBRE Antoine (*Cultivateur*) ; (1904) ESTRUCH Marie (*Cultivateur*) ; (1907) FERRANDEZ Gertrude (*Journalier*) ; (1907) FERRANDIS Roch (*Briquetier*) ; (1907) FERRARA Albert (*Peintre*) ; (1907) FERRER Paulette (*Employé*) ; (1904) FLORENTINO M. Rose (*Pêcheur*) ; (1907) FONT François (*Journalier*) ; (1907) FONT Marie (*Journalier*) ; (1903) GARCIA Pierre (*Journalier*) ; (1907) GARGUILO Jeanne (*Pêcheur*) ; (1907) GARGUILO Marie (*Pêcheur*) ; (1907) GUERRA Antoine (*Journalier*) ; (1907) GUERRA Joséphine (*Journalier*) ; (1907) GUILHEM Marie (*Cocher*) ; (1907) GUINTI Carmel (*Pêcheur*) ; (1907) IMBO M. Antoinette (*Pêcheur*) ; (1904) IRLLES Antoinette (*Jardinier*) ; (1907) IVANES Thérèse (*Briquetier*) ; (1907) JULIAN Raymond (*Cultivateur*) ; (1907) LAGA Antoinette (*Pêcheur*) ; (1904)

LAUNARO Maria (*Pêcheur*) ; (1907) LE-BECHENEC M. Thérèse (*Militaire*) ; (1907) LINARES Henriette (*Jardinier*) ; (1907) LOCHET Mathilde (*Casernier*) ; (1907) LLORENS Emile (*Cocher*) ; (1907) LONGUBARDO Juliette (*Pêcheur*) ; (1907) LONGUBARDO Marie (*Pêcheur*) ; (1907) LOPEZ Joseph (*Forgeron*) ; (1907) LORENZO Pierre (*Journalier*) ; (1907) LORENZO Vicente (*Journalier*) ; (1905) LOUVER Yves (*Douanier*) ; (1907) LUBRANO-DI-SBARAGLIONE Elise (*Pêcheur*) ; (1907) LUNGOBARDO M. Louise (*Pêcheur*) ; (1907) MAJOREL Rosalie (*Professeur d'escrime*) ; (1907) MAJOREL Sauveur (*Professeur d'escrime*) ; (1903) MARMO Célestine (*Pêcheur*) ; (1905) MARTINEZ Elise (*Cocher*) ; (1907) MAS Pierre (*Journalier*) ; (1907) MANZANO Esteve (*Forgeron*) ; (1903) MAZZELLA Carmele (*Boulangier*) ; (1904) MIRA Joachim (*Cultivateur*) ; (1903) MISRAN Philomène (*Pêcheur*) ; (1907) MITRAN Michel (*Pêcheur*) ; (1903) MORENO Adèle (*Journalier*) ; (1907) ONETO Marie (*Pêcheur*) ; (1907) PALUMBO François (*Menuisier*) ; (1907) PASTOR Joseph (*Jardinier*) ; (1903) PAYA Charles (*Briquetier*) ; (1907) PEREZ Antonia (*Briquetier*) ; (1907) PEREZ Marie (*Journalier*) ; (1905) PERUFFO Joséphine (*Pêcheur*) ; (1907) PIRO M. Louise (*Pêcheur*) ; (1907) POMARES Antoine (*Journalier*) ; (1905) QUESSADA François (*Epicier*) ; (1907) RICCIO Marie (*Pêcheur*) ; (1903) RICHARTE Henri (*Soudeur*) ; (1907) RICO André (*Menuisier*) ; (1907) RODRIGUEZ Vincent (*Briquetier*) ; (1903) RODRIGO Marie (*Jardinier*) ; (1907) RUIZ Joseph (*Jardinier*) ; (1904) SALBAT Pierre (*Facteur PTT*) ; (1903) SALMERON Juan (*Journalier*) ; (1907) SANCHEZ Carmela (*Journalier*) ; (1907) SANCHEZ Gabrielle (*Agent municipal*) ; (1907) SANCHEZ Indalésio (*Mineur*) ; (1907) SCOTTO D'APOLLONIA Joseph (*Pêcheur*) ; (1907) SCOTTO D'APOLLONIA Michel (*Pêcheur*) ; (1907) SCOTTO D'ARDINO Auguste (*Pêcheur*) ; (1907) SCOTTO D'ARDINO Raphaël (*Pêcheur*) ; (1907) SEBASTIA Carmen (*Jardinier*) ; (1907) SOCCOJA Michel (*Pêcheur*) ; (1907) SORGENTE Agnel (*Pêcheur*) ; (1907) SUCCOJA Antoine (*Pêcheur*) ; (1904) TREMINO Marie (*Jardinier*) ; (1907) VICENTE Antoinette (*Journalier*) ; (1907) VICENTE Marie (*Briquetier*) ; (1907) VIDAL François (*Journalier*) ; (1904) ZIGLIARA Ange (*Capitaine au long cours*) ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, ne pouvant tout insérer, je vous recommande de procéder comme suit :
 -Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)
 -dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner MERS-EL-KEBIR sur la bande défilante.
 -Dès que le portail MERS-EL-KEBIR est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



LES MAIRES

- Source ANOM -

Commune de plein exercice par décret du 23 mars 1864, a eu les édiles :

1864 à 1867 : M. COMBET Pierre ;
 1867 à 1871 : M. SIMONIN Claude ;
 1871 à 1889 : M. PIEGUET Honoré ;
 1889 à 1898 : M. LAVIGNE ;
 1898 à 1902 : M. TRASTOUR Joseph ;

1902 à 1905 : M. TOMASIN
 1905 à 1919 : M. PASCUITO Joseph ;
 1919 à 1931 : M. FIESCHI Albert ; (30/31) M. HEINTZ
 1931 à 1942 : M. BOLUIX-BASSET Louis ;
 1947 à 1962 : M. FERRARA Janvier



Mairie

DEMOGRAPHIE

- Sources : *Diarressaada et Gallica* -

Année 1884 = 150 habitants dont 150 européens ;
Année 1902 = 3 017 habitants dont 3 017 européens ;
Année 1936 = 5 467 habitants dont 4 826 européens ;
Année 1954 = 11 138 habitants dont 4 967 européens ;
Année 1960 = 13 453 habitants dont 4 418 européens ;



La commune reste dans le département d'Oran en 1956.

DEPARTEMENT

Le département d'ORAN est un département français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962. Il avait pour index le numéro 92 puis à partir de 1957 le 9G.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux *beyliks* de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'Oran fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors l'Ouest de l'Algérie, laissant à l'Est le département d'Alger, lui-même à l'Ouest de celui de Constantine.

Les provinces d'Algérie furent totalement départementalisées au début de la III^e république, et le département d'Oran couvrait alors environ 116 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements au fil des ans, avec la création de sous-préfectures : MASCARA, MOSTAGANEM, et TLEMCCEN ; auxquels se rajoutèrent SIDI-BEL-ABBES en 1875 et TIARET en 1939.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important territoire de commandement sous administration militaire, sur les hauts plateaux et aux frontières du Maroc. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut amputé à leur profit d'une grande partie du secteur des hauts-plateaux du Sud-Oranais et réduit à 67 262 km², ce qui explique que le département d'Oran se limitait à ce qui est aujourd'hui le Nord-ouest de l'Algérie.

L'Arrondissement d'ORAN comprenait 29 localités :

AÏN-EL-TÜRCK - ARCOLE - ARZEW - ASSI-AMEUR - ASSI-BEN-OKBA - ASSI-BOU-NIF - BOUISSEVILLE - BOU-SFER - BOU-TLELIS - DAMESNE - EL-ANCOR - FLEURUS - KLEBER - KRISTEL - LA SENIA - LEGRAND - MANGIN - **MERS-EL-KEBIR** - MISSERGHIN - ORAN - RENAN - SAINT-CLOUD - SAINT-LEU - SAINT-LOUIS - SAINTE-BARBE-DU-TLELAT - SAINTE-LEONIE - SIDI-CHAMI - TAFAROU - VALMY -





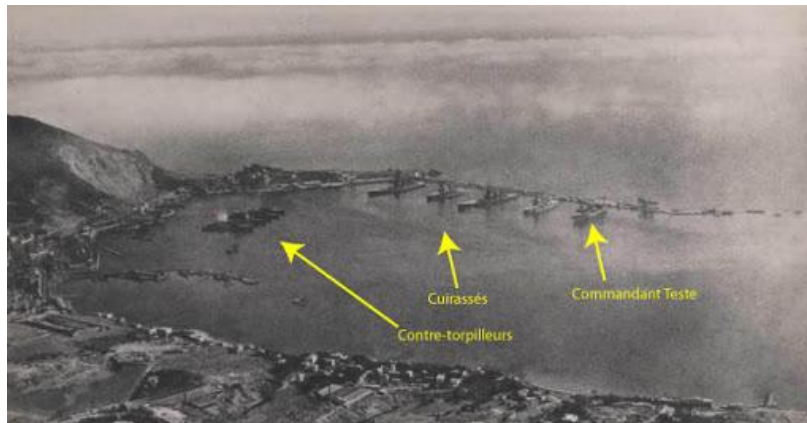
Le relevé n°57157 mentionne les noms de **49 Soldats « Morts pour la France » au titre de la Guerre 1914/1918** ; savoir :

■ ■ ADSUAR Emmanuel (Tué en 1915) – ADSUAR Joseph (1916) – ANDREONE Aniello (1916) – ANDREONE Gennaro (1915) – ANTON Manuel (1918) – ANTONA Alexis (1918) – ANTUORO Joseph (1916) – ASCENCIO Joseph (1918) – BRUNETTI André (1914) – COSTA Antoine (1918) – COSTA Dominique (1916) – COSTA Raphaël (1916) – ESQUEMBRE Emmanuel (1915) – FIORENTINO Eugène (1915) – GARGUILO Blaise (1915) – GOMEZ Antoine (1914) – GOMEZ François (1914) – IRLÉS Sébastien (1917) – LLORET Louis (1916) – LOPEZ Jean Miguel (1917) – LORENZO Michel (1918) – LUBRANO DI CICCONE Dominique (1916) – LUBRANO DI CICCONE Salvador (1915) – MARQUET Noël (1916) – MAS Joseph (1916) – MAS Manuel (1914) – MATEOS Barthelemy (1915) – MULED Salvador (1914) – ONETO Henri (1915) – ONETTO Barthelemy (1915) – ORTEGA Pierre (1915) – PEREZ Francisco (1916) – PIETRAVALLE Dominique (1915) – POMARES Pascal (1917) – PORRO Etienne (1914) – QUESSADA Pierre (1918) – RUIS François (1918) – RUIZ Andrés (1914) – SABIA François (1918) – SANCHEZ Thomas (1916) – SANTORELLI Michel (1915) – SCHIANO DI LUMBO Dominique (1916) – SCHIANO DI SIABICA Antoine (1915) – SCOTTO D'APPOLLONIA Antoine (1915) – SOCCOJA Antoine (1915) – SOCOYA Louis (1917) – SOLER Vincent (1914) – VARRIANO François (1918) – VICENTE Pierre (1916) - ■ ■



Le 3 juillet 1940, une escadre de la *Royal Navy* se présenta devant la base navale et remit un ultimatum au vice-amiral d'escadre GENSOUL, lui donnant le choix entre le ralliement au Royaume-Uni, un désarmement des navires dans un port de la Martinique ou un sabordage. Le vice-amiral d'escadre GENSOUL refusa les trois options et tergiversa afin de gagner du temps. Constatant les préparatifs d'appareillage des navires français, les bâtiments britanniques ouvrirent le feu et coulèrent le cuirassé *Bretagne*. Le croiseur de bataille *Dunkerque*, le cuirassé *Provence* et le contre-torpilleur *Mogador*, gravement touchés, furent mis hors de combat. 1 297 marins français trouvèrent la mort dans ce combat inégal, car les bâtiments français, étant en cours de désarmement et amarrés « *cul à quai* » à la jetée, ne pouvaient manœuvrer. Il s'agissait pour Winston CHURCHILL d'éviter que la flotte française tombe aux mains des Allemands. Dans ses *Mémoires de guerre*, Churchill explique le dilemme terrible qui s'est posé au gouvernement britannique, habitué depuis l'arrivée d'HITLER au pouvoir à l'absence totale de respect par ce dernier de tous les accords passés. Le gouvernement britannique, dans l'attente d'une tentative d'invasion du Royaume-Uni - prévue par les Allemands sous le nom de « *opération Lion de mer* » - à la suite de la déroute française, a considéré ne pas pouvoir prendre le risque de voir un gouvernement collaborateur en France livrer un jour ou l'autre la flotte à HITLER, les flottes française, allemande et italienne combinées devenant une menace sérieuse pour la *Royal Navy*. L'État français ne rompit pourtant pas ses relations avec le Royaume-Uni. De GAULLE justifia plus tard cette attaque des Britanniques.

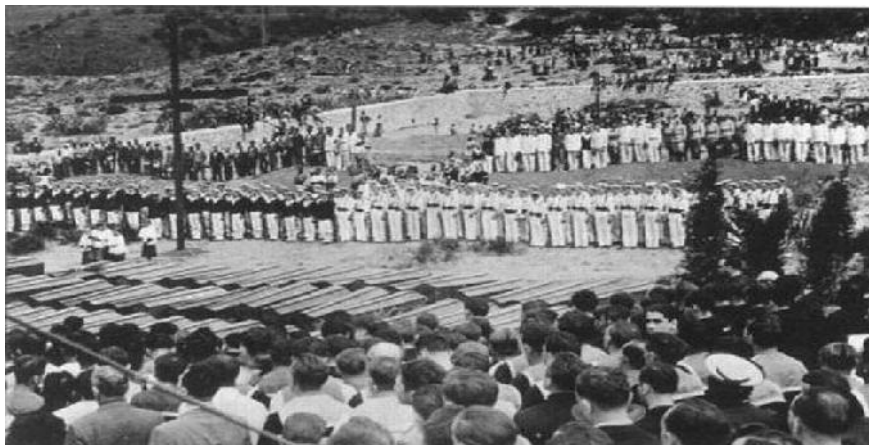
Si vous souhaitez en savoir plus : <http://aufildesmotsetdelhistoire.unblog.fr/2011/10/26/mers-el-kebir-3-juillet-1940/>



Le relevé n° 63284 mentionne les noms de **255 marins « Morts pour la France »** au titre de la Guerre 1939/1945 ; savoir :

(SP = 1939/1945 sans précision)

■ ■ ARGAUD Jean (SP) -AUDREN Émile (1940) -AVE J. François (1940) -BAILLEUX Pierre (1940) -BARDIN Robert (1940) -BAZILE Maurice (1940) -BELICCHI Fortuné (1940) -BERREHAR François (1940) -BERTHOU Yves (1940) -BERTIN Pierre (1941) -BIRGLE Louis (1940) -BODIOU Yves (1940) -BOISSET Goerges (1940) -BOLLORÉ Georges (1940) -BORDIER Roger (1944) -BOSSER Laurent (1940) -BOURHIS Yves (1940) -BOUSSUMIER Fernand (1940) -BOUZOU Edmond (1940) -BRAILLARD Albert (1940) -BRIET Joseph (1942) -BUREL J. Marie (1940) -BUSACHE (1940) -CARPENTIER Henri (1940) -CASES Jacques (1940) -CASSELAINE René (SP) -CHAILLON Jean Henri (1940) -CHALARD Pierre (1940) -CHOSSE Marcel (1940) -CLERC André (1940) -COCAIGN J. Marie (1940) -COLOMBI Jacques (1944) -COLSON Léon (1940) -COZ Raphaël (1940) -DARLAN J. Louis (1942) -DAUSSAT (SP) -DECLERCQ Marcel (1943) -DENIAUD Maurice (1940) -DESNOUEL Charles (1940) -DIRAT Robert (1943) -DOUARINOU J. Marie (1942) -DRÉANO Noël (1940) -DU-COS-DE-SAINT-BARTHELEMY Jacques (1943) -DURBIN Serge (1940) -ESNAULT Bernard (1940) -FIGER Albert (1942) -FOLEAS Henri (1940) -FOUGERES Jean (1941) -FOURNIVAL Léon (SP) -FRAGÉ Louis (1940) -FREUND Georges (1945) -GAC Yves (1940) -GAUTIER Arsène (1940) -GERMAIN Robert (1942) -GOURET Serge (1940) -GROSS Jules (1944) -GUÉGAN Émile (1940) -GUEGUEN Guillaume (1940) -GUENNOG Paul (1940) -GUIMBELET Louis (1942) -GUYADER Alain (1940) -GUYOMARD Armand (1944) -HARANT François (1940) -HECKEL Émile (1940) -HELLEC Marcel (1940) -HERREBRECHT Michel (1940) -HERVÉ Frédéric (1940) -HERZOG Albert (1942) -HERZOG Alphonse (SP) -HOURMANN Ernest (1940) -**85 INCONNUS** (SP) -JACQ J. Marie (1940) -JACQUES Albert (1940) -JAMET François (1940) -JANIN Marcel (1940) -JAOUEN Eugène (1940) -JEZEQUELLOU Paul (1940) -JOURAND Henri (1942) -JOVER Gilbert (1942) -KERBIQUET Yves (1940) -KERBRAT Paul (1944) -KLEIN Victor (1940) -KORNACKER Pierre (1940) -LAGADEC Jean (1940) -LAROUCHE Jean (1940) -LAURANS Sezny (1940) -LAUZERAL Armand (1940) -LE BIEN René (SP) -LE BOLC'H Auguste (1940) -LE BORGNE Joseph (1940) -LE CORRE Guillaume (1943) -LE CORRE Jean (1940) -LE CORRE Marc (1940) -LE DELLIOU Francis (1940) -LE GALL J. François (1940) -LE GUILLOUX Albert (1940) -LE LAIDIER René (1940) -LE LOUETTE Jean (SP) -LE ROLLAND Yves (1940) -LE ROY Guy (1940) -LE SAGER Armand (1940) -LE SCOGAN (SP) -LE SCOUR René (1940) -LEDELAIZIR Robert (1940) -LEGUEDOIS André (1942) -LEMOINE Maurice (1940) -LÉOTARD Gabriel (1940) -LESCOP Auguste (1940) -LOPEZ François (1942) -MAINFROY René (1944) -MALCOSTE Joseph (1941) -MARTEL Henri (1940) -MARTIN Gilbert (1942) -MARZIN Jean (1940) -MÉNARD François (1940) -MIGNON J. Marie (1940) -MIOSSEC Francis (1940) -MISRAI Gabriel (1944) -MOAL J. Louis (1942) -MOÏSE Robert (1941) -MONCUS André (1940) -MONNIER Élie (1941) -MORE Pierre (1940) -MORVAN François (1941) -MORVAN J. Marie (1940) -MULLER Joseph (1940) -NÉDÉLEC Robert (1944) -OBET J. Marie (1944) -PACHE Henri (SP) -PAGO Norbert (1940) -PAOLI Dominique (1940) -PARISOT Abel (1940) -PELLÉ Robert (1940) -PENET Eugène (1940) -PERCHOC Pierre (1940) -PERRIN Auguste (1940) -PETITHOMME Marcel (1940) -POUZET Maurice (1940) -PRIGENT Léopold (1940) -PY Jean (1942) -QUABA Raymond (1940) -QUENTEL Raymond (1940) -QUERE Jean (1940) -QUÉRÉ Marcel (1940) -QUÉRO Robert (1940) -QUINTELLIER Lucien (1944) -RABETTE Louis (1940) -RANDON André (1945) -REUNGOAT Pierre (1943) -RIGAUDIERE Joseph (1940) -ROBERT Élie (1940) -ROUDAUT Goulven (1940) -ROUMAJON Alain (1940) -SAUMARD Robert (1943) -SAUNQUER Joseph (1942) -SAUREZ Lucien (1940) -SENNEGON Fernand (1940) -SIMON Adrien (1940) -STEENLANDT Eugène (1940) -TANGUY Marcel (1943) -TATON Joseph (1940) -TILLY Pierre (1941) -TOUSSAINT Lucien (1940) -TRANVOUEZ Robert (1940) -TREGUER Émile (1940) -TROALIC Francis (1940) -VALZER Albert (SP) -VERDENAL René (1940) -VEYSSIERE Louis (1940) -ZWILLING Paul (1940) ■ ■



MERS-EL-KEBIR : Obsèques des Marins en 1940

Le cimetière marin de MERS-EL-KEBIR, créé aux lendemains de l'attaque britannique contre la flotte française, a rassemblé la plupart des 1 297 victimes qui avaient péri à bord des bâtiments bombardés dans la rade du port de guerre les 03 et 06 juillet 1940.

Un ossuaire rassemble les corps de 800 marins qui n'ont pas pu être identifiés individuellement et qui n'ont pas été placés en sépultures individuelles. Il s'agit essentiellement des restes de marins du cuirassé BRETAGNE (détruit le 3 juillet 1940) remontés de l'épave en avril 1941 et inhumés ensemble. On retrouva encore d'autres ossements dans les vestiges de l'épave en 1951, ils ont été inhumés dans le même ossuaire. Ces marins ne sont pas listés, les plaques de marbre nominatives ayant disparu.

D'autres marins, morts en service ou par faits de guerre dans le secteur d'ORAN, ont également été inhumés dans le cimetière marin de MERS-EL-KEBIR. En 1964, la dépouille de l'amiral DARLAN qui reposait à Alger, a été transférée dans le cimetière marin, selon ses dernières volontés, avec les honneurs militaires rendus sur décision du Président de la République Charles de Gaulle.

Le 23 mai 2000, après une difficile procédure administrative qui dura plus de 11 ans, la dépouille d'un marin inconnu Mort pour la France à MERS-EL-KEBIR, fut exhumée et rapatriée en France. Ce marin a été inhumé au cimetière de Kerfautras à Brest (29) au pied d'un monument où les rescapés et les familles des victimes peuvent venir se recueillir.

Dans les années 1990, l'état général du cimetière marin de MERS-EL-KEBIR laissait à désirer. Les sépultures ayant fait l'objet de nombreuses dégradations qui ont provoqué de vives émotions de la part des milieux associatifs et patriotiques, une campagne de réhabilitation des lieux a été entreprise par les autorités françaises.



Nous n'oublions pas nos Forces de l'Ordre victimes de leurs devoirs à MERS-EL-KEBIR ou dans le secteur :

■ Sapeur (72^e BG) ALIBERT Robert (20ans), tué le 11 juillet 1964 ;
Sapeur (72^e BG) DUMOUTIER Robert (20ans), tué le 6 novembre 1963 ;
Quartier-maitre (?) EVENO Joseph (50ans), tué le 26 décembre 1960 ;
Quartier-maitre (CGMEK) GLOUCHKOFF Jacques (21ans), tué le 20 septembre 1962 ■ ■ ;

Nous n'oublions pas nos malheureux compatriotes victimes d'un terrorisme aveugle mais aussi cruel :

Madame ORTEGA Josette, (30 ans), assassinée le 1^{er} mars 1962 ;] Lynchés au stade de la MARSÀ à MERS-EL-KEBIR.
ORTEGA André (4ans), assassiné le 1^{er} mars 1962 ;] Honte aux criminels du FLN qui encore de nos jours sont
ORTEGA Sylvette (5ans), assassinée le 1^{er} mars 1962 ;] dans la négation. Ce crime n'est hélas pas le seul commis!



M. CALLEJON Pierre (34ans), enlevé et disparu le 22 juillet 1962 ;
M. CAMPOS Ramon (34ans), enlevé et disparu le 5 juillet 1962 ;

M. LOPEZ Juan (33ans), assassiné par le FLN le 11 juillet 1962 ;
M. PARRON Jean (47ans), enlevé et disparu le 27 juin 1962 ;
Madame PARRON née LAURENS Marguerite (52ans), enlevée et disparue le 27 juin 1962 ;
M. POLONIATO Robert (30ans), enlevé et disparu le 22 juillet 1962 ;
M. POUJADES Juan (50ans), assassiné par le FLN le 12 mai 1962 ;



Les « Accords d'Evian » prévoyaient la location de la base navale de MERS-EL-KEBIR et de ses annexes militaires pour 15 ans. Elle sera rétrocédée en 1968 et le chef de service de la communication des Forces navales algériennes, le commandant Mounir Ben METTIR a affirmé : «*que la récupération de la base navale de Mers El-Kebir d'Oran, le 2 février 1968 constituait un prolongement des victoires de la glorieuse révolution du 1er novembre 1954 !*».



Effectivement en 1962, le 5 juillet, eut lieu l'hécatombe de nombreux compatriotes d'Oran. Cela entraîna un départ massif des oranais qui purent se réfugier à la Base, pendant que la chasse aux Européens perdurait...

EPILOGUE

De nos jours (recensement 2008) = 16 970 habitants.

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

http://encyclopedie-afn.org/Mers_El_K%C3%A9bir_-_Ville
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77453s.pdf> (pages 291 à 295)
<http://www.merselkebir.org/histoire>
<http://kebir.fr/index.htm>
http://revueafricaine.mmsch.univ-aix.fr/n/Pages/1865_053_001.aspx
<http://popodoran.canalblog.com/archives/2011/01/17/11760723.html>
https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1963_num_4_4_1099
<https://exode1962.fr/exode1962/etap/travaux-mers.html>
http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Oran/Oranie.html
<http://varmarine.wifeo.com/unites-a-terre-page-2.php>
<https://www.alat.fr/palat-mers-el-keacutebir.html>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaudio.rosso3@gmail.com]